

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 07 juillet 2022

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

**VILLE DE
SAINT-
FLORENTIN**

N° 2022_059

Membres en exercice : 26

Conseillers présents à la séance :
17 + 4 pouvoirs

Le 07 juillet 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 juin 2022 dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, M. MAILLARD, M. BIOT, M. PARIGOT, Mme SEUVRE, Mme GRUET, Mme DELOT, Mme ROUSSEAU, M. BILLET, Mme BIOT-FLORENTIN, Mme COUDERT, M. LEFEVRE, M. SERRE, M. GORNEAU, Mme ÉTIENNE, M. PERREIRA-GONCALVES, M. DELECOLLE,

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mme SCHWENTER (pouvoir donné à M. PARIGOT), Mme WILLEMS (pouvoir donné à M. BIOT), M. TIRARD (pouvoir donné à Mme COUDERT), Mme GERMAIN (pouvoir donné à Mme DELOT),

Mme GROENTZINGER (pouvoir donné à Mme ROUSSEAU,

ÉTAIENT ABSENTS : M. CAMPOS, M. LECOMPTE
M. LANGLOIS, Mme LANGLOIS-LENTI

Mme ETIENNE et M. M. PERREIRA-GONCALVES ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Objet :

**RÉVISION DES TARIFS MUNICIPAUX
- LOCATION DE SALLES**

Visas :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le PV de la commission du 17 mai 2022

Contenu de la proposition :

CONSIDERANT la nécessité d'adapter les tarifs de location des salles au contexte local.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- DÉCIDE de porter les tarifs municipaux selon le tableau ci-dessous :

Pour la salle 5 : Pas de modification

Vidéo demander 20 € en plus de la location

| | Salle des fêtes d'Avrolles | Salle DAULLÉ |
|----------------------|-------------------------------|--------------|
| Associations | 50 € | 60 € |
| Comités d'entreprise | 120 € | 200 € |

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le 08/07/2022

SLOW

ID : 089-218903458-20220707-2022_059-DE

| | | |
|-----------------------------|-------|---------|
| Associations extérieures | 70 € | 200 € |
| Particuliers Saint Flo | 120 € | 120 € |
| Particuliers extérieurs | 120 € | 190 € |
| But lucratif | 120 € | 200 € |
| Réservation en cas de décès | | gratuit |

Fait et délibéré en Mairie,

les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

A SAINT-FLORENTIN, le 8 juillet 2022

Le Maire, Yves DELOT,

